



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-85470>

Département(s) de publication : **73, 74, 38, 69**

Annonce n° **26-85470**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SOLIDEO ALPES 2030

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de conception-réalisation pour la rénovation du site des tremplins de Courchevel

Description : Solideo Alpes 2030 assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération de rénovation du site des tremplins de Courchevel, site destiné à accueillir les épreuves des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'opération doit permettre la remise à niveau technique, fonctionnelle et sportive du site pour les besoins des Jeux, tout en assurant la pérennité et l'exploitabilité des équipements en phase héritage. Le présent marché global de conception-réalisation porte donc sur la conception et la réalisation des travaux de rénovation du site existant. L'opération se caractérise par la technicité et la multiplicité des ouvrages concernés, dans un environnement montagnard à fortes contraintes géotechniques, d'accès et de saisonnalité, ainsi que par l'intégration d'équipements sportifs soumis à des exigences d'homologation internationale et d'un équipement de transport vertical. Le titulaire assurera l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à l'opération. La conception comprend notamment la consolidation des études d'avant-projet, les études de projet, les études d'exécution, les procédures et autorisations administratives et environnementales, les démarches relatives à la sécurité, aux ERP et à l'homologation sportive, ainsi que le suivi de l'exécution, les opérations de réception, de mise en service et l'accompagnement en phase de garantie de parfait achèvement. Les travaux portent principalement sur les confortements géotechniques et la stabilisation du site, la reprise des dispositifs de drainage et de certaines dalles basses, la réhabilitation des tremplins K90 et K120 et de leurs équipements sportifs, ainsi que sur le remplacement du funiculaire existant par un ascenseur incliné implanté sur son tracé, avec création d'un arrêt intermédiaire desservant les plateformes entraîneurs. L'opération comprend également la rénovation ou la mise en conformité des tours d'accès et de la tour des juges, des plateformes entraîneurs, des raquettes d'arrivée et complexes glissants, des gradins, bâtiments

et locaux techniques, cheminements et accès, ainsi que la modernisation de l'éclairage, des réseaux et installations de distribution, des systèmes d'arrosage, complexes glissants, systèmes de rétention de neige, des équipements d'exploitation, de maintenance, de supervision et de commande. Le marché comporte une tranche ferme et des tranches optionnelles, chacune comprenant les prestations de conception et de réalisation correspondantes. Ces tranches optionnelles portent notamment sur la rénovation complète de certains bâtiments et ouvrages du site, la reprise des bétons et de l'étanchéité des tremplins K90 et K120, la couverture des zones d'élan, la reconstruction ou l'adaptation des plateformes entraîneurs, la rénovation de la piste carrossable d'accès à la tour des juges, la construction d'un local d'attente pour les sauteurs du K90, la rénovation de la production électrique et la réalisation d'un tunnel sous les gradins destiné aux athlètes. Les tranches optionnelles sont décrites dans les documents de la consultation. La valeur estimée du marché de conception-réalisation, toutes tranches confondues, est fixée à 29 015 820 euro(s) HT (valeur avril 2026) À titre indicatif, la notification du marché est prévue en juin 2027. Les études et procédures d'autorisation seront engagées dès la notification. Les travaux sont principalement prévus de janvier 2028 à août 2029, pour une réception en septembre 2029 et une mise en service en octobre 2029, en vue de la préparation des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'exécution devra notamment tenir compte des contraintes hivernales, de l'exploitation du site et des contraintes propres à un chantier en environnement montagnard

Identifiant de la procédure : 6a8140d1-7ac9-4c18-8af9-ed8c79432e47

Identifiant interne : 20260794 CR Tremplin

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212223 Travaux de construction d'installations de sports d'hiver

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 29,015,820 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1. La présente phase de la consultation concerne uniquement la remise des candidatures, en vue de sélectionner les candidats qui seront admis à participer au dialogue compétitif. Le nombre maximal de candidats admis à participer au dialogue est fixé à trois (3). Les modalités d'examen et de sélection des candidatures sont précisées à l'article 6 du Règlement de la consultation (Rc). Les modalités de déroulement du dialogue sont précisées à l'article 7 du Rc. Le Pouvoir adjudicateur ne prévoit pas de réduction du nombre d'opérateurs économiques participant au dialogue contrairement à ce qu'indique le formulaire (bug de

l'application) 2. Les candidatures doivent impérativement être remises par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur du Pouvoir adjudicateur, dans les conditions définies à l'article 4 du Rc. 3. Les demandes de renseignements complémentaires relatives à la phase candidature doivent être adressées exclusivement par écrit via le profil d'acheteur, dans les conditions et délais prévus à l'article 3.2 du Rc. Les demandes doivent parvenir au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des candidatures. Les réponses sont communiquées, après anonymisation, à l'ensemble des candidats dans les conditions prévues par le Rc. Aucune réponse orale ne sera apportée. 3. Le calendrier prévisionnel de la procédure est indiqué à l'article 2.2 du Rc. Les dates relatives aux différentes étapes de la procédure postérieures à la remise des candidatures sont prévisionnelles et pourront être ajustées par le Pouvoir adjudicateur au cours de la consultation. Le dialogue se déroulera en principe en un tour, le Pouvoir adjudicateur se réservant la possibilité d'organiser un ou plusieurs tours supplémentaires. 4. Une visite obligatoire du site sera organisée avec les candidats admis à participer au dialogue. Les modalités précises d'organisation et la date de cette visite seront communiquées dans l'invitation à participer au dialogue. Cette visite sera suivie d'une réunion d'information dans les conditions précisées par le Rc. 5. La date de démarrage du marché est donnée à titre indicatif. La durée prévisionnelle indicative globale du marché est de trente-huit (38) mois à compter de sa notification. Cette durée comprend notamment les études, les procédures administratives, les travaux, les opérations de réception et de mise en service ainsi que la période de garantie de parfait achèvement de douze (12) mois. Le calendrier d'exécution devra permettre la mise en service des ouvrages dans les délais nécessaires à la tenue de l'événement test prévu en décembre 2029 et des épreuves de saut à ski des Jeux Olympiques d'hiver 2030. 6. Les critères de jugement des offres finales et leur pondération sont indiqués à l'article 8.3 du Rc. 7. Une prime d'un montant de 150 000 euro(s) Ht est prévue pour chacun des candidats ayant remis une offre finale dans les conditions prévues à l'article 9.3 du Rc. Les modalités de versement ainsi que les conditions de réduction ou de suppression de cette prime sont précisées au même article. 8. Motifs d'exclusion purement nationaux : le candidat individuel ou chacun des membres du groupement ne doit se trouver dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique. 9. La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été confiée à Solideo Alpes 2030 par la Commune de Courchevel, propriétaire de l'aire de saut à ski. Solideo Alpes 2030 agit en qualité d'Acheteur et de Pouvoir adjudicateur pour la présente consultation et assurera le pilotage de l'exécution du marché jusqu'à la réception des ouvrages. à l'issue de celle-ci, la Commune de Courchevel sera subrogée à Solideo Alpes 2030 dans ses droits et obligations de propriétaire et gestionnaire de l'aire de saut à ski. 10. Le marché est financé via subventions. Le règlement des prestations intervient par virement administratif, après dépôt des demandes de paiement sur le portail Chorus Pro, dans les conditions prévues par le Code de la commande publique et les pièces du marché. Les prix sont révisables selon les modalités définies au Ccap

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Marché de conception-réalisation pour la rénovation du site des tremplins de Courchevel

Description : Solideo Alpes 2030 assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération de rénovation du site des tremplins de Courchevel, site destiné à accueillir les épreuves des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'opération doit permettre la remise à niveau technique, fonctionnelle et sportive

du site pour les besoins des Jeux, tout en assurant la pérennité et l'exploitabilité des équipements en phase héritage. Le présent marché global de conception-réalisation porte donc sur la conception et la réalisation des travaux de rénovation du site existant. L'opération se caractérise par la technicité et la multiplicité des ouvrages concernés, dans un environnement montagnard à fortes contraintes géotechniques, d'accès et de saisonnalité, ainsi que par l'intégration d'équipements sportifs soumis à des exigences d'homologation internationale et d'un équipement de transport vertical. Le titulaire assurera l'ensemble des prestations de conception et de réalisation nécessaires à l'opération. La conception comprend notamment la consolidation des études d'avant-projet, les études de projet, les études d'exécution, les procédures et autorisations administratives et environnementales, les démarches relatives à la sécurité, aux ERP et à l'homologation sportive, ainsi que le suivi de l'exécution, les opérations de réception, de mise en service et l'accompagnement en phase de garantie de parfait achèvement. Les travaux portent principalement sur les confortements géotechniques et la stabilisation du site, la reprise des dispositifs de drainage et de certaines dalles basses, la réhabilitation des tremplins K90 et K120 et de leurs équipements sportifs, ainsi que sur le remplacement du funiculaire existant par un ascenseur incliné implanté sur son tracé, avec création d'un arrêt intermédiaire desservant les plateformes entraîneurs. L'opération comprend également la rénovation ou la mise en conformité des tours d'accès et de la tour des juges, des plateformes entraîneurs, des raquettes d'arrivée et complexes glissants, des gradins, bâtiments et locaux techniques, cheminements et accès, ainsi que la modernisation de l'éclairage, des réseaux et installations de distribution, des systèmes d'arrosage, complexes glissants, systèmes de rétention de neige, des équipements d'exploitation, de maintenance, de supervision et de commande. Le marché comporte une tranche ferme et des tranches optionnelles, chacune comprenant les prestations de conception et de réalisation correspondantes. Ces tranches optionnelles portent notamment sur la rénovation complète de certains bâtiments et ouvrages du site, la reprise des bétons et de l'étanchéité des tremplins K90 et K120, la couverture des zones d'élan, la reconstruction ou l'adaptation des plateformes entraîneurs, la rénovation de la piste carrossable d'accès à la tour des juges, la construction d'un local d'attente pour les sauteurs du K90, la rénovation de la production électrique et la réalisation d'un tunnel sous les gradins destiné aux athlètes. Les tranches optionnelles sont décrites dans les documents de la consultation. La valeur estimée du marché de conception-réalisation, toutes tranches confondues, est fixée à 29 015 820 euro(s) HT (valeur avril 2026) À titre indicatif, la notification du marché est prévue en juin 2027. Les études et procédures d'autorisation seront engagées dès la notification. Les travaux sont principalement prévus de janvier 2028 à août 2029, pour une réception en septembre 2029 et une mise en service en octobre 2029, en vue de la préparation des Jeux Olympiques d'hiver 2030. L'exécution devra notamment tenir compte des contraintes hivernales, de l'exploitation du site et des contraintes propres à un chantier en environnement montagnard

Identifiant interne : T-PF-1866897

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45212223 Travaux de construction d'installations de sports d'hiver

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71332000 Services d'ingénierie géotechnique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

Options :

Description des options : Le marché comporte une tranche ferme et plusieurs tranches optionnelles conformément aux articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la Commande Publique. Le non-affermissement d'une tranche optionnelle ne donne lieu à aucune indemnisation au bénéfice du Titulaire, lequel ne peut élever de réclamation à cet égard

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Aire de saut à Ski

Ville : Courchevel

Code postal : 73120

Subdivision pays (NUTS) : Savoie (FRK27)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 29/06/2027

Durée : 38 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 29,015,820 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1866897>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 13/11/2026

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1866897>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/10/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché comporte une clause d'insertion professionnelle imposant au titulaire de réaliser une action d'insertion en faveur des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi, dans des conditions détaillées au cahier des clauses administratives particulières Conception Réalisation (CR) figurant au dossier de consultation des entreprises. Le marché comporte également une obligation de confier directement ou indirectement une part du présent marché d'un minimum de 20 % du montant prévisionnel du marché à des petites et moyennes entreprises, Structures de l'ESS ou à des artisans conformément aux articles L.2171-8 et R.2171-23 du Code de la Commande Publique. La Charte d'insertion de la Solideo Alpes 2030 ambitionne que 33 % du montant prévisionnel de ses marchés bénéficie aux TPE, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire, directement ou à travers la chaîne des sous-traitants

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Cour Administrative d'Appel de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt

lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SOLIDEO ALPES 2030

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : DEFDE8CA-E3B7-5807-7CEA956D287248DB

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : SOLIDEO ALPES 2030

Numéro d'enregistrement : 87226

Adresse postale : 83, Boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Robert Damien

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0623591158

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SOLIDEO ALPES 2030

Numéro d'enregistrement : DEFDE8E7-DC1A-78D3-CCC4B1DEA962FE19

Adresse postale : 83 Boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@solideo2030.fr

Téléphone : 0623591158

Rôles de cette organisation :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Cour Administrative d'Appel de Marseille

Numéro d'enregistrement : DEFDE8F5-A4EE-D42D-0D947EDEDDF655F7

Adresse postale : 45 Boulevard Paul-Peytral

Ville : Marseille

Code postal : 13291

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.caa-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491044545

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a31676f1-2fb6-4fdd-b39e-a4a7f9bbce17 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/09/2026 à 19:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/09/2026